

12. Mai 2026

« Péché, justice et jugement »

Jn 16,5-11

*En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Je m' en vais maintenant auprès de Celui qui m' a envoyé, et aucun de vous ne me demande : "Où vas-tu ?" Mais, parce que je vous dis cela, la tristesse remplit votre cœur. Pourtant, je vous dis la vérité : il vaut mieux pour vous que je m' en aille, car, si je ne m' en vais pas, le Défenseur ne viendra pas à vous ; mais si je pars, je vous l' enverrai. Quand il viendra, il établira la culpabilité du monde en matière de péché, de justice et de jugement. En matière de péché, puisqu' on ne croit pas en moi. En matière de justice, puisque je m' en vais auprès du Père, et que vous ne me verrez plus. En matière de jugement, puisque déjà le prince de ce monde est jugé.*

Nous réentendons aujourd'hui l'une de ces déclarations du Seigneur que les disciples doivent d'abord apprendre à comprendre. Leur cœur est plein de tristesse, mais aucun d'entre eux n'ose demander où Jésus a l'intention d'aller. Peut-être craignent-ils une réponse qui augmenterait encore la douleur dans laquelle ils sont plongés.

Mais le Seigneur veut les impliquer dans le plan de salut de l'humanité. Après tout, ils sont appelés à coopérer d'une manière particulière à l'œuvre de Dieu. C'est pourquoi Jésus veut leur révéler comment tout continuera après sa mort et sa résurrection, comment l'œuvre de salut se poursuivra après son départ.

L'envoi du Saint-Esprit sera une partie essentielle de cette œuvre de salut, et le Seigneur leur explique quelle sera sa tâche : « *Quand il viendra, il établira la culpabilité du monde en matière de péché, de justice et de jugement. En matière de péché, puisqu' on ne croit pas en moi. En matière de justice, puisque je m' en vais auprès du Père, et que vous ne me verrez plus. En matière de jugement, puisque déjà le prince de ce monde est jugé.* »

D'après cette déclaration du Seigneur, il ne fait aucun doute que l'incrédulité est un péché. Il s'agit certainement de l'incrédulité de ceux qui, ayant entendu le message du salut en Jésus-Christ, l'ont consciemment rejeté et ont refusé de croire. Ils sont donc sous la domination du péché. Le péché est la séparation d'avec Dieu. Ceux qui vivent dans cet état ne peuvent pas reconnaître et accepter la lumière de Dieu, et gâchent ainsi

les grâces que Dieu leur offre. L'Esprit Saint est cette lumière qui nous rappelle tout ce que Jésus a dit et fait et qui invite les gens à suivre le Christ, en leur faisant voir aussi quand ils n'agissent pas selon Lui.

Nous pouvons reconnaître son action dans notre propre manière de suivre le Christ : l'Esprit Saint nous conduit toujours au Christ. Lorsque nous nous égarons et tombons dans le péché, l'Esprit nous le montre et nous conduit à la croix pour obtenir le pardon. L'intention de l'Esprit n'est donc pas de juger les hommes lorsqu'il convainc le monde du péché. Au contraire, la mission de l'Esprit Saint est l'actualisation et la continuation de la mission de Jésus, qui est venu précisément pour sauver le monde et pardonner les péchés.

Cela fait donc partie de l'œuvre de l'Esprit Saint d'amener les gens à rencontrer Jésus, de leur faire reconnaître leurs péchés et de les conduire sur le chemin de la conversion, afin qu'ils puissent être guéris de leurs maux.

Le fait que le Seigneur retourne auprès du Père après avoir accompli son œuvre et que, en tant que Dieu et homme, il emmène avec lui tous ceux qui ont embrassé la foi et leur prépare une demeure dans les cieux, fait également partie de la justice. Tout pouvoir lui a été donné au ciel et sur la terre (Mt 28.18), et il l'exerce effectivement. Lorsque les âmes acceptent le salut, cette puissance d'amour se concrétise sur terre, car le Seigneur a accompli toute justice. Toute personne peut être sauvée par la mort et la résurrection du Seigneur, à condition d'accepter cette offre de grâce. Cette œuvre que le Seigneur a accomplie sur terre se poursuit dans la mission de l'Église.

Le jugement sur Satan a déjà été exécuté. Sa domination a été brisée à la racine par la croix, et cette victoire doit continuer à se réaliser sur la terre. Le Saint-Esprit y a également œuvré, en actualisant l'œuvre de rédemption du Christ et en montrant son pouvoir sur les démons. C'est pourquoi l'Église est appelée à exercer le ministère de la délivrance, dans la puissance de l'Esprit Saint.